

Le spectacle vivant et les réseaux artistiques néo-aquitains unis contre les attaques

Chaque nouvelle élection est un moment démocratique important. Alors que nous avons pu observer des choix politiques locaux bénéfiques pour l'action culturelle de certains territoires, il est regrettable de constater des orientations politiques venant annuler, interrompre, voire influencer radicalement des programmations artistiques déjà engagées. Nous ne nommerons pas les cas précis mais nous sommes pleinement mobilisées, alors que certaines municipalités refusent de nous répondre quant à la justification de leurs décisions et les conséquences de celles-ci.

Rappelons que les personnes qui alimentent le service public de la culture doivent poursuivre des objectifs d'intérêt général incluant diversité, soutien à la création et éducation artistique et culturelle, quelles qu'en soient les filières (littérature, arts plastiques, cinéma, musique,...). En son cœur, la mission de programmation est le fruit d'une réflexion, d'un accompagnement d'équipes artistiques, d'une connaissance de son territoire et des personnes qui le composent.

Annuler ce précieux et long travail :

- C'est fragiliser un service public de terrain qui met en œuvre le respect des droits humains fondamentaux, qui pousse à la curiosité, la créativité et l'imaginaire ;
- C'est accentuer la précarisation des métiers artistiques ;
- C'est le risque de voir disparaître des formes artistiques et certaines disciplines
- C'est une atteinte grave au respect de la loi relative à la Liberté de la Création, à l'Architecture et au Patrimoine (LCAP) ;
- C'est remettre en cause la compétence culturelle partagée telle que définie par le Code général des collectivités territoriales (loi NOTRe).
- C'est une attaque directe contre les droits fondamentaux des travailleur·se·s du spectacle vivant, comme des personnes qui bénéficient de leur travail ;
- C'est impacter vainement les finances publiques : les contrats établis parfois 18 mois à l'avance comprennent des cachets artistiques dûs et un temps d'organisation précieux des équipes. Nous rappelons à ce titre que le Réseau 535 dispose d'un « Manifeste de la programmation » qui détaille ces enjeux, fruit d'années de travail de concertations et de sensibilisations (*).

Quand il ne s'agit pas de décisions radicales, les équipes sont face à une complexification des relations hiérarchiques et de subordination. La logique gestionnaire, qui favorise rentabilité et efficacité, vient remplacer le sens, l'expérimentation, le temps des relations, et l'esprit d'équipe. Il en résulte des risques psycho-sociaux marquants : augmentation des situations de mal-être au travail, arrêts, réorientations professionnelles.

Avec la multiplication de ces cas de déprogrammation, de pressions, d'atteintes à la liberté de création, ou encore de restrictions budgétaires, la filière du spectacle vivant en Nouvelle-Aquitaine fait face à des destructions et des réductions drastiques d'activités. C'est, à nouveau, des services publics qui disparaissent. C'est le développement territorial et le mieux-vivre-ensemble qui s'affaiblissent, dans une tendance nationale et globale de ruptures des liens sociaux et culturels.

Le Réseau 535, représentatif de 110 structures – services culturels, théâtres publics et associatifs, festivals, lieux de résidences, centres de création artistique – et rejoint par ses pairs culturels régionaux, veut réaffirmer sa mission d'accompagnement, de valorisation, de ressource, mais aussi d'alerte quant aux attaques qui se multiplient contre le principe de la liberté de création et de diffusion. Le réseau agit pour la reconnaissance de la diversité esthétique et professionnelle de la filière du spectacle vivant, le respect de ses cadres juridiques spécifiques, et milite pour l'importance des espaces de réflexion collective.

Il préconise depuis toujours un dialogue constructif avec les élu·es. Cette relation s'est mise en action depuis 2022 par des rencontres pluriannuelles à leur destination, et par une disponibilité de son équipe pour renforcer les politiques culturelles de demain. Ces échanges conscients et transparents doivent demeurer.

En cette rentrée 2026, consolidons collectivement des repères communs pour préserver la vitalité, la pluralité et la fonction démocratique de la création artistique sur l'ensemble du territoire.

Le Conseil d'Administration, pour le Réseau 535

(*) [Réseau 535, [Manifeste de la programmation dans le spectacle vivant](#), 2025]